www.mamaisonmaplanete.org

CONFERENCE TECHNIQUE
30 septembre 2010
Auditorium Maison de l'Habitat

15h10 - Les tarifs d'achat pour la production d'électricité

Patrick MONNIER, DREAL Auvergne
Guillaume ROUSSET, Ardes Communauté

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement de l'A

Ressources, territoires, habitats et loge
Énergie et climat
Dévelop
risques
Infrastructures, transports et mer

aduhme énergies et climat

INFO→ ÉNERGIE en AUVERGNE

Les dispositifs de soutien au développement des ENR :

les tarifs de rachat

Patrick MONNIER
DREAL Auvergne/STELEP

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Développement dura
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

SOMMAIRE

- Le mécanisme des tarifs de rachat
- CODOA photovoltaïque
- CODOA éolien
- La CSPE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

Le mécanisme des tarifs de rachat

- **Loi n 2000- 108 du 10 février 2000 :** certaines installations peuvent bénéficier de l'obligation d'achat par EDF ou les distributeurs non nationalisés

- **Décret 2000-1196 du 6 décembre 2000:** précise la puissance maximale pour bénéficier de l'obligation d'achat

- **Décret n 2001-410 du 10 mai 2001 :** précise les conditions d'attribution des tarifs de rachat et les formalités administratives

- **Arrêtés tarifaires** (selon le type d'énergie produite)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

Le mécanisme des tarifs de rachat

- **Le Certificat Ouvrant Droit à Obligation d'Achat (CODOA)** :

Les **CODOA** permettent au producteur d'électricité de bénéficier d'un **tarif de rachat élevé**. Il s'agit donc d'une **disposition incitative**. Ils sont délivrés par les DREAL, sous certaines conditions (puissance crête <12 MW, ...), aux installations qui produisent de l'électricité à partir de certaines sources renouvelables :

- énergie du soleil

- énergie du vent

- énergie hydraulique

- etc

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

Le mécanisme des tarifs de rachat

- **Exemples de tarifs de rachat des ENR :**

Hydraulique	**6,07 c€/kWh** + prime comprise entre 0,5 et 2,5 pour les petites installations + prime comprise entre 0 et 1,68 c€/kWh en hiver selon la régularité de la production
Biogaz et méthanisation	**7,5 et 9 c€/kWh** selon la puissance, + prime à l'efficacité énergétique de 0 à 3 c€/kWh + prime à la méthanisation de 2c€/kWh
Énergie éolienne	éolien terrestre : **8,2 c€/kWh pendant 10 ans,** puis entre 2,8 et 8,2 c€/kWh pendant 5 ans selon les sites.
Énergie de cogénération	**6,1c€/kWh à 9,15c€/kWh**, (selon prix du gaz, durée de fonctionnement et puissance de l'installation)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

CODOA Photovoltaïque

- **Rappel des objectifs nationaux à 2020** : **5 400 MW** de photovoltaïque installés, soit 1 100 M installés à fin 2012,

- **Etat des lieux à fin 2010** : **850 MW** installés (soit X10 en 2 ans) et plus de **3000 MW** de projets déposés à fin 2010,

- **Constat** :
  - un essor spectaculaire du photovoltaïque témoin de la phase d'amorçage,
  - entrée en phase plus mature du développement de la filière,

Réajustement des tarifs de rachat d'électricité d'origine photovoltaïque au 1/09/2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

CODOA Photovoltaïque

- **Nouvelle grille tarifaire :**

TARIFS		Avant le 12/01/2010 (c€/kWh)	Du 12/01/2010 au 31/08/2010 (c€/kWh)	**Au 1/09/2010 (c€/kWh)**
Intégré au bâti	**Résidentiel < 3 KW**	30 + 25 de prime intégrée au bâti (métropole)	58	**58**
	Résidentiel > 3 KW		58	**51**
	Enseignement santé	40 + 15 (DOM. & Corse)	58	**51**
	Autres		50	**44**
Intégration simplifiée	**Tout bâtiment**		42	**37**
Centrales au sol	**Métropole**		De 37,68 à 31,4	**De 33,12 à 27,6**
	DOM		40	**35,2**

- **Extension du bénéfice des CODOA aux collectivités**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

CODOA EOLIEN

- **1ère condition de délivrance : constitution d'une <u>ZDE</u>**

Les installations doivent en outre constituer des unités de production d'au moins **5 machines**. L'**obtention** du **permis de construire** est un pré-requis vis à vis de l'obligation d'achat.

- **<u>TARIF de rachat :</u>** <u>Arrêté du 17 novembre 2008</u>
  - Parc terrestre : 8,2 c€/kWh pendant 10 ans, puis entre 2,8 et 8,2 c€/kwh pendant 5 ans
  - Parc maritime : 13 c€/kWh pendant 10 ans, puis entre 3 et 13 c€/kWh pendant 5 ans
  - DOM et Mayotte : 11c€/kwh

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

LA CSPE
(contribution au service public de l'électricité)

- Instituée par la loi du 3 janvier 2003
- Finance :
  - Péréquation en faveur des îles (61% en 2009)
  - Coût du tarif de première nécessité (4% en 2009)
  - Surcoût énergies renouvelables et cogénération (35%)
- Coûts :
  - 2,44Md euros prévus en 2010 (déficit 723M euros)
  - 4,8 euros/MWh en 2008, 4,5 euros/MWh en 2009 et 2010

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

CONCLUSION

« Le 21ème siècle sera un siècle de transition énergétique ».

Mais il faut dès à présent repenser les modes de production et de consommation tout en assurant pour tous les Européens la sécurité de leur approvisionnement en énergie.

Jean-Louis BORLOO – 1er décembre 2008

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE

Ardes communauté – projet de centre de loisirs et d'hébergement touristique Guillaume Rousset, agent de développement